

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 21 MARS 1993

3e Circonscription

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 21 Mars prochain, mon suppléant et moi-même solliciterons vos suffrages.

Les légitimes interrogations que vous formulerez à cette occasion sont les suivantes : **QUI SONT-ILS ?** et **POUR QUOI FAIRE ?**

QUI SONT-ILS ?

• NOUS SOMMES DE CHEZ VOUS

Je suis né à VAUSSEROUX, mon suppléant est né à VASLES, j'ai toujours vécu à PARTHENAY, mon suppléant a toujours vécu à VASLES ; je suis enseignant, Adjoint au Maire de PARTHENAY, mon suppléant est agriculteur.

• NOUS NE SOMMES PAS DES IDÉOLOGUES

Amoureux d'un certain pragmatisme, nous pensons que la connaissance des gens et des milieux, non pas livresque, mais résultant d'une expérience vécue, est un atout primordial pour tenter de résoudre les problèmes et les difficultés. Trop souvent, les décisions nationales ignorent les situations concrètes et les réalités vécues.

Ça, nous ne le voulons pas !

• NOUS AIMONS LA DÉMOCRATIE

Propos banal, direz-vous ; mais non ! car nous ne vous demandons pas un ''chèque en blanc'' pour la durée de la législature, nous ne souhaitons pas confisquer pendant cinq ans la souveraineté qui appartient à chacun d'entre vous ; nous voulons pouvoir soutenir et promouvoir s'il le faut une démocratie dite ''participative'' dans laquelle la promotion des initiatives individuelles, la consultation des personnes deviendront pratiques courantes. Ce ne sont là ni démagogie, ni utopie : le référendum d'initiative locale, la participation des associations à la vie locale vont en ce sens.

• NOUS VOULONS CONCILIER LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ

Liberté d'entreprendre,

Liberté d'expression :

- du citoyen dans sa cité (songez que les radios locales aujourd'hui tant convoitées n'étaient pas autorisées en 1981).
- du salarié dans son entreprise,

Liberté de se défendre et d'être défendu

(Songez au droit d'agir en justice accordé aux nombreuses associations de consommateurs et de défense de l'environnement).

Mais ce pouvoir d'autonomie dont la liberté individuelle est l'expression ne doit pas défavoriser les plus malchanceux, les plus démunis ; il a donc pour corollaire la SOLIDARITÉ :

- SOLIDARITÉ SPONTANÉE qui se manifeste par des capacités d'écoute, de partage, et qui relève de l'éducation,
- SOLIDARITÉ ORGANISÉE se traduisant par les innombrables mesures de correction des déséquilibres et des injustices prises par l'ÉTAT providence.

Nous ne voulons pas que l'ÉTAT providence soit détruit par un libéralisme sauvage que même les États-Unis d'Amérique répudient !

POUR QUOI FAIRE ?

Si vous nous faites l'honneur de nous désigner pour vous représenter au sein de l'Assemblée Nationale, nous serons, bien sûr, les élus de la nation, mais aussi et avant tout les PORTE-PAROLE d'une RÉGION que nous aimons.

C'est en cette qualité de MANDATAIRES dûment investis par vous que NOUS NOUS ENGAGEONS.

1) - **A DÉFENDRE LA RURALITÉ**

C'est-à-dire une RÉGION riche de sa diversité, traditionnellement agricole, avec un tissu de Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E.) important, où les chefs-lieux de canton ne sont pas des métropoles dévorantes.

.../...

• Agriculteurs

Nous voulons faire de vous les premiers occupants de l'espace rural, sans friche, sans jachère ; pour cela, il faudra que nous sachions utiliser la nouvelle P.A.C. avec son cortège d'aides directes, insuffisantes certes, mais de nature à favoriser le maintien des exploitations ; il faut encourager la cohérence des mesures incitatives, la bonne tenue des marchés agricoles, l'allègement de vos charges : exemple, une exonération plus large de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

• Artisans, Commerçants, Chefs d'Entreprises,

Nous savons combien l'économie d'une Région est importante, les difficultés sont nombreuses, et pourtant, nombre de mesures sectorielles ont déjà été prises par nos dirigeants : exonération sélective de taxe professionnelle, déductions fiscales pour le salaire du conjoint, crédit impôt formation, règlementation des soldes, des lotissements commerciaux, crédits-baux sur fonds de commerce, etc...

Malgré cet arsenal, nous voyons bien qu'il faudra encore beaucoup travailler : développer les fonds départementaux d'aide au commerce rural, les fonds de développement de l'artisanat, opérer une relance dans le secteur du bâtiment, développer les réseaux bancaires non classiques : sociétés de développement régional, instituts de développement.

L'économie locale est une économie ouverte ; c'est pour cela que nous croyons en la modernisation, au travail d'équipe, à l'initiative, à l'innovation.

2) - <u>A TOUT FAIRE POUR ENDIGUER LE CHÔMAGE</u>

20 millions de français travaillent, 3 millions sont à la recherche d'un emploi ; le temps est venu de faire appel à toutes les bonnes volontés pour terrasser le monstre. Nous ne pouvons pas attendre une éventuelle relance américaine ou japonaise, une baisse des taux d'intérêts allemands. Le traitement social est un palliatif indispensable, mais insuffisant ; c'est pourquoi, ici et maintenant nous soutiendrons :

1 - les mesures de soutien à l'économie,
2 - le temps choisi : calcul du temps de travail sur une période plus longue que la semaine ou le mois,
3 - le travail à temps partiel,
4 - la réduction significative, concertée, par branche ou par entreprise, de la durée du travail,
5 - la recherche de nouveaux emplois dans les secteurs insolites : l'environnement, les emplois de proximité,
6 - la formation des hommes au travail,
7 - la lutte contre le travail clandestin,
8 - la lutte contre le travail précaire.

La lutte contre le chômage n'est pas l'apanage d'un mouvement d'opinion, d'une catégorie sociale, c'est l'affaire de tous.

3) - <u>A FAIRE AVANCER DANS LA VOIE DU PROGRÈS, NOTRE RÉGION, PAYS DE GÂTINE, DE BOCAGE OU DE PLAINE</u>

Il n'y a pas de progrès sans maintien des avantages sociaux :

- OUI à la retraite à 60 ans par répartition !
- OUI aux prestations sociales !
- OUI à la semaine de 39 heures, voire moins !
- OUI au R.M.I.

A l'orée du XXI[e] siècle, nous pensons que le pouvoir appartiendra à ceux qui contrôleront le savoir et les flux de communication ; c'est pourquoi, nous soutiendrons :

- le développement des formations et des technologies de pointe : éducation nationale, organismes privés de formation, réseaux de savoir,
- la coopération intercommunale, non pour bafouer les identités des communautés, mais pour utiliser les complémentarités et favoriser l'échange,
- le développement local (associations de développement, formules de partenariat),
- le développement du tourisme, en particulier le tourisme vert,
- le développement des activités sportives et culturelles.

Maintenant, vous nous connaissez un peu mieux ; les idées que nous avançons ne sont que des pistes de réflexion que chacun pourra défricher tout à loisir ; nous espérons qu'elles pourront vous guider dans le choix important que vous ferez le 21 Mars prochain.

Quelle que soit votre décision, sachez que

NOTRE RÉGION NE SERA PAS CE QUE LES ÉLUS EN FERONT
MAIS CE QUE CHACUN DE VOUS EN FERA.

Gérard BOUTET
Candidat

Yves PARNAUDEAU
Suppléant

ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRÈS

Imp. Géhan / Parthenay